

Appellation d'Origine, quel intérêt ?

Lutter contre les contrefaçons :

L'Europe est riche de produits alimentaires de grande qualité. Leur notoriété dépasse souvent les frontières ; Ils risquent alors de se trouver confrontés à des imitations qui usurpent leur nom. Cette concurrence déloyale induit le consommateur en erreur et décourage le producteur. D'où l'intérêt d'un système de protection et de valorisation des produits alimentaires comme l'Appellation d'Origine ;

- **Pour le consommateur**, l'intérêt est d'obtenir une garantie d'origine du produit et de son mode de fabrication. Cette appellation exprime une notoriété évidente et porte la promesse d'une spécificité qualitative et organoleptique du produit. C'est l'assurance du respect d'un cahier des charges très contraignant et la préservation d'un vrai goût de terroir. ***L'exact contraire du produit mondialisé et standardisé.***

- **Pour le producteur**, l'intérêt est de maintenir des savoirs faire, de sauvegarder une culture régionale, et par là même, des emplois dans des zones difficiles (il n'y a pas de délocalisation possible avec les AOP) et de développer les ventes.

Sorti aujourd'hui définitivement du musée des arts et traditions populaires, l'Appellation d'Origine est sans doute le plus moderne des signes de qualité, tant la recherche de la qualité est désormais d'une cruciale actualité.

L'AOP identifie un produit typique et spécifique dont le caractère est lié à son origine géographique, qu'il s'agit de protéger. C'est l'expression d'un lien intime entre une production et un terroir, perpétué par des hommes doués d'un savoir faire reconnu et constaté.

Le décret qui définit l'appellation, précise l'aire géographique de production, le mode d'élevage des animaux (race des vaches, alimentation, pâturage...), les qualités et caractères du produit, le format, la couleur de la croûte, la texture de la pâte, la teneur minimale en matière grasse, le pourcentage minimum de matière sèche...

L'AOP vise à protéger cette typicité et cette spécificité contre la concurrence déloyale ou la contrefaçon à l'échelle européenne.